

« Nous, responsables de crèches, privilégions l'enfant, et nos employeurs l'aspect lucratif » ^[1]

« Nous sommes pris en étau » entre des gestionnaires qui se concentrent sur les chiffres et des équipes épuisées, explique, dans une tribune au « Monde », Pauline Costemalle, une directrice d'établissement.

Author: Costemalle, Pauline

Source: Le Monde

Format: Article

Publication Date: 9 Aug 2022

AVAILABILITY

Access online ^[2]

EXCERPTS

Mon poste, je l'aime, mais je vais le quitter. Comme tous les acteurs de la petite enfance, qui sont d'ailleurs majoritairement des actrices, je regarde consternée – mais pas surprise – le voile se lever sur les dysfonctionnements qui pèsent sur notre secteur. Depuis une dizaine d'années, des décrets successifs ont autorisé l'accueil de toujours plus d'enfants, sans augmentation de moyens humains, matériels ou logistiques.

Ces mesures « d'assouplissement » ont permis aux groupes privés de tirer profit, en toute légalité, de la dégradation des conditions d'accueil des enfants. Les équipes de terrain constatent et dénoncent cette réalité, en vain. Et pour cause : les professionnelles de la petite enfance, souvent regroupées sous le terme générique de « puéricultrices », sont les expertes oubliées de leur secteur d'activité.

Un savoir-faire sous-estimé

Ainsi, nos compétences pluridisciplinaires et la richesse de nos expériences (en réanimation néonatale, en centre d'action médico-social, en services hospitaliers) sont ignorées. Cette méconnaissance – ou ce manque d'intérêt – conduit à la croyance que, au sein des crèches, les équipes ont peu de savoir-faire. Pourtant, plusieurs de nos métiers nécessitent trois ans d'études (psychomotricienne, éducatrice de jeunes enfants) voire quatre ans – la puéricultrice, par exemple, est une infirmière ayant passé un concours, écrit un second mémoire et suivi une année supplémentaire de cours théoriques et de stages pratiques avant de valider un deuxième diplôme d'Etat. Les aptitudes acquises dans les domaines de la santé, de la pédagogie, du développement de l'enfant, de la psychologie sont peu mises en avant, mais absolument indispensables au quotidien pour que nos pratiques aient du sens.

L'une des missions de la directrice est d'harmoniser ces pratiques complémentaires afin de répondre au mieux aux besoins des tout-petits. Comme de nombreuses collègues, je considère ce travail de directrice de crèche comme passionnant : l'accompagnement des enfants, le soutien à la parentalité, le management de l'équipe pluridisciplinaire, les enjeux administratifs, sanitaires et pédagogiques... en théorie.

Standardisation du travail

Dans les faits, les responsables d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), qui sont donc des puéricultrices (ou, sous certaines conditions, titulaires d'un autre diplôme de la petite enfance), se retrouvent dans une position inconfortable, prises en étau entre les gestionnaires qui se concentrent sur les chiffres et les équipes épuisées par des conditions de travail répétitives et peu attractives.

Region: Europe ^[3]

Tags: child care ^[4]

workforce ^[5]

practice ^[6]

Source URL (modified on 9 Aug 2022): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/22/08/%C2%AB-nous-responsables-de-cr%C3%A8ches-privil%C3%A9gions-l%E2%80%99enfant-et-nos>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/22/08/%C2%AB-nous-responsables-de-cr%C3%A8ches-privil%C3%A9gions-l%E2%80%99enfant-et-nos> [2] https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/08/09/nous-responsables-de-crèches-privilegions-l-enfant-et-nos-employeurs-l-aspect-lucratif_6137551_3232.html [3] <https://childcarecanada.org/category/region/europe> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/workforce> [6] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/8995>